Allemagne : Colère contre les haut-parleurs du minaret

13/10/2009 à 16h47



Il y a environ trois semaines, la communauté turco-musulmane de Rheinfelden a installé trois haut-parleurs sur le minaret de la mosquée Alperenler pour l'appel à la prière.
La communauté turque s'était pourtant engagée à ne pas installer de haut-parleurs lorsqu'elle a reçu, en février 2002, l'autorisation de la ville pour la construction d'un minaret .
«J'ai le sentiment qu'on s'est fichu de moi», déclare Rolf Karrer, adjoint chargé de l'urbanisme. Il avait à l'époque signé l'accord entre la communauté et la ville. Dans la polémique sur la construction du minaret, M. Karrer avait intercédé en faveur des musulmans. Et non sans problème : *« J'avais eu à l'époque beaucoup d'ennuis avec les citoyens qui étaient contre le minaret »*. M. Karrer considère l'installation de haut-parleurs par la communauté islamo-turque, malgré l'accord, comme un abus de confiance. *«Peut-être cherchent-ils à tester les limites* » s'énerve-t-il. La ville ne compte pas se laisser faire. Les autorités seraient en train de statuer sur la question.
Du provisoire ?

Bedri Karakilinc, l'un des dirigeants de la communauté islamo-turque, estime lui n'avoir commis aucune faute. Au moment de

l’autorisation de construction du minaret, seul un nombre maximum de décibels avait été fixé. Selon M. Karakilinc, les haut-parleurs ne seraient pas interdits. L’aménagement actuel comprenant des haut-parleurs de 30 Watts aurait été installé dans un emplacement prévu à cet effet mais également provisoire. Un électricien devrait bientôt changer l’installation pour la remplacer par une autre.
Bien que les haut-parleurs n’aient été utilisés que le vendredi (le jour de la semaine le plus important pour les musulmans), personne ne s’était encore plaint du volume. Jusqu’à vendredi dernier. Un habitant de Rheinfelden a entendu la voix du muezzin jusqu’à l’entreprise Gottstein située en face, et ce alors que la porte était fermée. Il a écrit au Maire, M. Niethammer, en lui demandant si l’installation était autorisée.

Volume limité

“*Il existe un accord très clair, selon lequel l’appel à la prière du minaret doit être réalisé uniquement à la voix, sans aucune amplification électrique* », déclare M. Niethammer, qui a appris l’existence de l’installation lundi matin. Aucun volume maximum n’a jamais été établi, insiste-t-il. Le sujet étant très délicat, il souhaite encore se pencher en détails sur la question avant de rendre un verdict.
Werner Ross de l’association islamo-chrétienne de Rheinfelden est profondément déçu : “muet et désemparé“, dit-il. M. Ross milite comme président de l’association pour une meilleure cohabitation entre les musulmans et les personnes d’autres confessions. L’installation de haut-parleurs provoquera immanquablement l’indignation des gens contre la communauté islamo-turque. De la même manière, une partie du travail de M. Ross serait réduite à néant. En effet, la communauté avait jusque là réussi à avoir bonne réputation. Tout dernièrement, lors du week-end il y a deux semaines, les musulmans avaient organisé la journée annuelle portes ouvertes de la mosquée.

Un abus de confiance

M. Ross ne s’explique pas le comportement des dirigeants de la

communauté : *« je pars du principe que les responsables de la communauté savent qu'ils ne doivent pas installer de haut-parleurs »*. Il s'est montré très surpris, car la communauté avait jusqu'alors toujours déclaré qu'elle ne voulait en aucune circonstance créer des provocations.
M. Ross a lui-même également appris l'existence des haut-parleurs lundi. Dans une récente réunion de l'association islamo-chrétienne, pas un mot du dirigeant de la communauté islamo-turque. M. Ross s'apprête maintenant à statuer avec ses collègues de l'association sur cette « rupture de confiance ». Pour lui, il n'y a qu'une solution : la communauté islamo-turque doit enlever ses haut-parleurs. **source en allemand**
(Merci à Lucide pour la traduction)

———

1er résumé publié :
Les Turcs musulmans de Rheinfelden ont installé trois haut-parleurs sur le minaret de la mosquée locale, contrairement à ce qu'ils avait promis en 2002, lors de la construction.
Les haut-parleurs fonctionnent le vendredi depuis 3 semaines, sans qu'il y ait de plainte formelle. Mais ce vendredi-ci, un habitant les a entendus depuis une boutique dont la porte était pourtant fermée. Il a écrit au maire pour demander si la sonorisation était autorisée.
Le maire s'est rendu sur place. Il a déclaré qu'il avait été convenu de faire l'appel à la prière sans amplification (mais sans parler de volume en décibels). Il n'a pris aucune décision pour le moment.
Bedri, responsable des Turcs musulmans de la ville, déclare lui que l'accord était de ne pas mettre de haut parleur d'une puissance supérieure à 30 watts.
Selon Werner Ross, de l'association pour le dialogue entre chrétiens-musulmans, les haut-parleurs sont contraires à l'accord passé. Il se dit soucieux et craint de voir les gens se braquer contre les Turcs musulmans. Il demande en conséquence d'enlever les hauts parleurs.
(merci Kos le merle)